

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANCAIS.

La nouvelle direction de l'Abeille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent dérangent leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the preservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one

month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will

forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

NICETTE.

Muni du précieux papier, Anatole courut chez M. Bouvard. Il arriva à sa porte vers huit heures du matin.

— Drelin, drelin.

— Qui est là ?

— Anatole.

— Allez vous coucher ! cria rageusement le professeur.

— J'ai le désintérêt de Capdenac. Ouvrez ou j'enfonce la porte !

M. Bouvard ouvrit. Anatole lui remit le papier et alla crier à la porte de Nicette:

— Cousine, levez-vous, habillez-vous vite et venez.

Quelques instants après Nicette fraîche comme l'aurore, arriva dans le petit salon.

— Qu'y a-t-il donc ?

— Il y a, dit M. Bouvard, que votre cousin est fou.

— Fou, soit ! fit Anatole ; mais Nicette reconnaissait que ma folie a du bon ! Cette nuit, ma chère petite cousine, j'ai obtenu deux choses : M. Capdenac renonce à votre main et votre excellent tuteur consent à ce que vous épousiez celui que vous aimez.

— Vraiment, mon tuteur, vous voulez bien que j'épouse Anatole ?

— Hein ! fit Anatole.

— Puisque je vous aime, mon cousin,

— A ce moment, Anatole sentit son cœur palper violemment.

Etais-ce le plaisir que lui causait l'avènement inespéré de Nicette ? Etais-ce l'angoisse prédicta par le docteur ? Etais-ce la mort ?

— Malheureux que je suis ! s'écria le pauvre garçon. Elle m'aime. Je touche au bonheur et je vais mourir sans l'atteindre.

Alors, prenant fièreusement les mains de Nicette, il lui dit

tout : la lettre reçue, la fleur respirée, le pronostic de son vieil ami, le testament écrit, les dénarraches faites, le succès obtenu.

— Et maintenant, acheva-t-il, Je vais mourir !

— Mais c'est impossible ! dit Nicette. Ce médecin se trompe. Qui est-ce donc ?

— Un homme qui ne se trompe jamais, Nicette, le docteur Bardeau.

— Bardais ! Bardais ! fit tout à coup Bouvard en éclatant de rire. Ecoutez ce que dit mon journal : "Le savant docteur Bardais vient d'être subitement atteint" d'aliénation mentale. La fable dont il est atteint a le caractère scientifique. On sait que le docteur s'était occupé spécialement des substances vénérables.

Il croit maintenant que toutes les personnes qu'il rencontre sont empoisonnées et il le leur persuade. On l'a transporté cette nuit à minuit dans la maison docteur Blanche."

— Nicette !

— Anatole !

Les deux jeunes gens étaient tombés dans les bras l'un de l'autre.

— Provided with. At about. Or I break the door. What's the matter. The matter is. Gone crazy. Crazy, I admit. That my craziness has a good side. The unexpected confession.

I am going to die without reaching it. Bursting into laughter. Has just been suddenly stricken.

— Daniel Moriarty à Lafayette Realty Co., bail de la propriété No. 1300 Tulane, pour 2 ans, à \$40 par mois.

James D. Hill à Lafayette Realty Co., bail de la propriété No. 1244 Camp jusqu'au 30 septembre 1917 à \$25 par mois.

W. O. W. Home Assn à Frank Italiano, Jr., bail du magasin N. 722 St. Charles, pour 10 mois à \$25 par mois.

John Martin vs. Annie Thomas divorce.

Ernest A. Carrere vs. Edward Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson, lot Galvez, Johnson, Gravier et Tulane, \$2400.

Joseph Haseman vs. Louis Haseman, pour argent prêt, \$143.

Mile Maggie M. Poche, vs. Ville de la Nouvelle Orléans, et al., annulation d'une adjudication.

Henry Selden vs. Rachel Williams et al., annulation de vente.

Gervais J. King vs. Samuel M. Dayton, réclamation, \$800.

Successions:

Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi :

Wm. H. Laster; Mile Lucy V. Bouron; Barbara Drexlér, épouse de Gerhard Sandbrink; Isaiah H. Norwood.

PREMIERE COUR DE CITE.**Nouveaux procès.**

Edward Oppenheimer vs. J. M. Comeaux, réclamation, \$25.

Mme Alida Guillory, veuve de Ferdinand Folk, vs. Pas. Picton, fils, réclamation, \$21.

Bankrupt Estate of Smith Bros., Co. Ltd., vs. W. Demarcay, réclamation, \$150.

John D. Nix, Jr., vs. John Bertere, réclamation, \$60.

Cloverlands Dairy Co., vs. New Orleans Railway & Light Co., réclamation, \$100.

Gustave Bouy, Trésorier de la "Pontchartrain Rowing Club," vs. John P. Fitzgerald, réclamation, \$20; vs. Claiborne Andrews, réclamation, \$15.

Mme Mary Condo, épouse de George Condo, vs. Richard W. Orte, réclamation, \$100.

Mme Cecilia Rickham, vs. Richard Orte, réclamation, \$100.

Item Co. Ltd., vs. Southern Paramount Pictures Co., réclamation, \$99.

Ventes Inscrites**AU BUREAU D'ALIENATIONS.****COUR CIVILE DE DISTRICT.****Nouveaux Procès.**

George E. Ferchaud vs. Cora M. Salles Ferchaud, séparation de corps et de biens.

John Alfred Mehn vs. Benjamin C. Grasser, dommages, \$80.

N. O. & B. A. Son vs. Albert A. Son, arrêt de sursis.

John Martin vs. Annie Thomas, divorce.

Ernest A. Carrere vs. Edward Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson, lot Galvez, Johnson, Gravier et Tulane, \$2400.

Gustave Turner à Dixie Homestead Assn, lot dans l'île Carré, \$500, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, lot Saint Charles, pour 10 mois à \$25 par mois.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, \$2400. — Beary.

Eureka Homestead Society à Geo. A. Roussel, lot dans l'île borné par Canal, Clark, Cleveland et Hagan, \$1100. — Benedict.

Bernard Rosenberg à Frank I. Twomey, \$500, 1 billet de 6 pour cent, lot Saint Charles, Carondelet, Calirope et Chloé. — Dreyfous.

Wm. J. Holden à F. J. Whitehead \$1266,30, 1 billet, 7 pour cent.

Mme Samuel Moncrief Sr., à Dixie Homestead Assn, lot dans l'île borné par Gravier, Tulane, Magnolia et Claiborne, \$2400. — Shérif.

Michael F. Carrano à Lazaro Maestri, portion Hopital, Derbigny, Roman et Bayou Road, \$5225. — Guilbault.

Mme Adrienne Claude à John Loverde et al., lot François, St. Claude, Touro et Remparts, \$1200. — Charbonnel.

Mme William McLaughlin à Mme William J. West, portion Première, Dryades, 2me et Remparts, \$900. — Foley.

Rudolph Giefers à Anthony Letalle, bail de la propriété No. 2406-08-10 Magnolia, pour 2 ans à \$22,50 par mois.

Joseph A. Blythe à A. Antoni, 2 lots Cleveland, McKinley, E. 3me, et E. 6me, \$20.

Joseph A. Blythe à Joseph Bailly, 5 lots Arthur, Harrison, E. 9me et E. 12me, \$55.

Mme Henry Land à Mme William Devlin, lot Bellecastle, Camp, Chestnut et Dufosset, \$1925. — Shérif.

Mme John H. arr à la succession de David Schwartz et al., intérêt etc dans le lot de l'île borné par Camborne, Mobile, Dante et Sycamore, \$175. — Leibel.

John H. Meyers à Leah E. Meyers portion dans l'île borné par Camborne, Poplar, Jeannette et Joliot, \$1800. — Weil.

Max Schwartz et son épouse à Dixie Homestead Assn, lot Holly Grove, Hamilton, Pear et Heaton, \$2000. — Shérif.

Bureau des Hypothèques.

Mme Martha Saunee Schmidt à D. Charbonnel Jr., \$500, 1 billet, 7 pour cent, un an, lot Saint Claude, Kentucky, Marais et Japonica, \$175. — Leibel.

Wm. B. Daure à E. L. Szabary, \$2500, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, lot Rempart, Saratoga, Euterpe et Terpsichore. — Brian.

Veuve Gustave Kohn et al à O. S. Livaudais, \$500, 1 billet 1 an, 8 pour cent, lot Vallette, Pelican ave, Belleville et Alix. — Bailey.

Mme Fredericka Schuller, veuve de Philip Muller à John Vacant, \$200, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Jourdan ave, Royal et Chartres. — Deibel.

Bernard Rosenberg à Frank I. Twomey, \$500, 1 billet de 6 pour cent, lot Saint Charles, Carondelet, Calirope et Chloé. — Dreyfous.

En vérité, si cet officier allemand est déclaré fou et s'il est interné, quel est l'état d'esprit de Guillaume, son kaiser ?

portion Neron, Claiborne, Adams et Burdette. — Gauthier.

— Charte.

Southern Well Co. Inc., capital \$10,000. — Sarpy.

LE GRAND INTERLOCUTEUR

On nous signale qu'un officier allemand, prisonnier et interné à Cette, a été déclaré atteint d'aliénation mentale et transféré à l'asile de Montpellier parce qu'il voulait, à tout prix, avoir une conversation avec son kaiser.

Sans critiquer la mesure prise,

il nous semble que le diagnostic du médecin-major pourrait être discuté. Pour le moins, une consultation s'impose, ou une contre-expertise.

L'officier allemand dont il s'agit doit être, tout simplement, un homme trop logique.

Secoué par la guerre, évidemment, il cherche un interlocuteur capable de lui donner les explications qu'il ne demande pas avant de partir en campagne, un interlocuteur assez influent pour établir les raisons de tant de morts, de tant de ruines. Et il trouve que, seul, le kaiser lui répondre.

D'autre part, il remarque que ce même kaiser est en correspondance avec un "bon vieux dieu allemand" qui est inconnu de tous les peuples qui ont une religion chrétienne ou païenne. Il en conclut, toujours aussi logiquement, que ce kaiser est un homme en dehors du commun des hommes, doué de facultés spéciales. Comme il se sent lui-même un esprit tout particulier, il découvre naturellement un semblable et demande à lui parler.

Par exemple, il voit passer l'automne et s'avancer l'hiver, et il apprend que son kaiser a dit à